



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2014

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **VINGT SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **19 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, BAUDREY, LEGRAND, NAGEL-NICOLAS, NOIROT, STIMPFLING jusqu'à 20 heures 15, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BERNARDIN, BARBAUD, DODIN, LINOZZI, NOWAK, PEUGEOT, POUX, GHAYOU, KUTTLER, NICOLETTI jusqu'à 20 h 20, PAGE, Conseillers municipaux.

Etaient absents **excusés** :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
M. BERTOCCHI	M. BAUDREY
Mme DEMESMAY	M. NOIROT
Mme DURSUN	Mme PEUGEOT
Mme PRETOT	M. NOWAK
M. STIMPFLING à partir de 20 heures 15	M. LEGRAND
Mme THOMAS	Mme NAGEL-NICOLAS
Mme DUVERNOIS	M. KUTTLER
M. NICOLETTI (à partir de 20 h 20)	Mme PAGE

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,
M. Christian ROTH, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme PAGE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Avant d'ouvrir la séance, MM. SCHOULLER et RAES de l'ONF font une présentation du projet de plan de gestion de la forêt pour les 20 années à venir le conseil municipal devant se prononcer sur ce plan au cours de cette réunion.

La présentation terminée, M. le Président a déclaré la séance ouverte.

Informations : décisions du Maire. Le Maire donnera lecture des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal depuis la dernière réunion.

N°	Objet	Montant
2014-13	MAPA-EUROVIA-Trx entretien et amélioration voirie	31 169.08 €
2014-14	MAPA-EGBTP-Trx crèche-Lot 1 – Terrassement gros œuvre	69 663.12 €
2014-15	MAPA-HARDY-Trx crèche-Lot 2 – Couverture métallique / zinguerie	17 831.24 €
2014-16	MAPA-MENETRIER-Trx crèche-Lot 3 – Isolation thermique par l'extérieur	12 384.00 €
2014-17	MAPA-LOICHOT-Trx crèche-Lot 4 – Menuiseries extérieures et intérieures alu	21 594.00 €

2014-18	MAPA-MENETRIER-Trx crèche-Lot 5 – Plâtreries / peinture / faux plafonds	21 814.82 €
2014-19	MAPA-METTEY-Trx crèche-Lot 6 – Menuiseries intérieures bois	12 688.48 €
2014-20	MAPA-SOLPRO-Trx crèche-Lot 7 – Revêtement de sol souple	13 744.95 €
2014-21	MAPA-RICCORD-Trx crèche-Lot 8 – Carrelage / faïence	6 009.07 €
2014-22	MAPA-SEEB-Trx crèche-Lot 9 – Electricité	7 548.00 €
2014-23	MAPA-BEYLER-Trx crèche-Lot 10 – Plomberie / VMC / Chauffage	7 792.80 €
2014-24	MAPA-INSTALLNORD-Trx crèche-Lot 11 – Cuisine zone extension	11 987.46 €
2014-25	Sinistre du 22 juin 2014 au CMS 10 rue des Ecoles - indemnité	275 040.00 €

Question 2014-72 – Administration – Approbation du compte-rendu de la séance du 26/09/14

Le compte-rendu de la séance du 26 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Question 2014-73 – Administration – Règlement de la salle des fêtes R. Morel - Modification

Il est proposé au Conseil Municipal de pénaliser les utilisateurs de la salle des fêtes René Morel lorsque ces derniers auront utilisé le hall d'entrée en l'aménageant pour leurs convives. Le règlement interdit formellement cette utilisation compte tenu du fait que la salle de sport peut être utilisée et que l'accès aux toilettes doit être laissé libre.

La pénalisation serait de 150 €.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2014-74 – Bois – Approbation des dispositions de l'aménagement forestier – période d'application 2015 – 2034

Le précédent aménagement étant arrivé à expiration, l'Office National des Forêts a effectué les analyses nécessaires sur la forêt communale d'EXINCOURT : milieu naturel, analyses techniques et économiques pour établir un nouveau plan de gestion. Celui-ci a notamment pour objectif de déterminer les plans d'actions (coupes et travaux), un tableau des prévisions des recettes et des dépenses est également présenté aux élus municipaux pour la période 2015-2034.

Le Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L .143-1 du Code Forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Une série unique caractérise la forêt communale au regard des enjeux de production, de protection des milieux et des paysages, et de l'accueil du public.

Une emprise de 0,53 ha est classée hors sylviculture de production.

Le traitement retenu est celui de la futaie régulière à groupe de régénération strict pour la totalité de la surface en sylviculture de production : 75,63 ha.

La surface à régénérer pendant cette période de 20 ans est de 20,03 ha, recrutés dans les parcelles n° 2, 3, 4, 8p, 9 et 14.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le document d'aménagement qui a été présenté par l'Office National des Forêts,
- de valider le programme de gestion proposé dans le cadre du document de révision de l'aménagement de la forêt communale d'EXINCOURT.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2014-75 – Bois – Destination des coupes de bois – exercice 2015

Il est demandé au Conseil Municipal, comme chaque année, de délibérer sur l'assiette des coupes puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes de bois non réglées des parcelles **n° 4 – 12 et 19**.

L'O.N.F. propose au Conseil Municipal :

1 – Assiette des coupes pour l'exercice 2015 :

Unité de gestion	Coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume prévisionnel de la coupe (m3)	Mode de commercialisation
4	RE (Régénération Ensemencement)	1.50	150	BF (Bois à façonner)
12	E1 (Eclaircie)	1.50	40	DEL (Délivrance)
19	AMEL (Amélioration)	3.00	300	BF (Bois à façonner)

2- Dévolution et destination des coupes et des produits des coupes :

- Vente aux adjudications générales : des feuillus des parcelles **n° 4 -12 et 19** en blocs façonnés
- Délivrance à la commune pour l'affouage : destination du produit des coupes des parcelles **n° 4 – 12 – 19** en bord de route.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2014-76 – Bois – Programme de travaux dans les forêts – exercice 2015

L'O.N.F. a transmis un programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune. Ce programme est conforme au document d'aménagement de la forêt et aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001 :

Descriptif des actions	Quant.	N° de parcelle	Budget
TRAVAUX SYLVICOLES			
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée, Entraxe de 6 m	3.50 HA	8	Invest.
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel des régénérations naturelles Cloisonnement sylvicole tous les 6 ou 8 m d'entraxe	3.00 HA	8	Invest.
<input type="checkbox"/> Nettoyement de jeune peuplement Cloisonnement sylvicole tous les 6 ou 8 m d'entraxe	2.00 HA	11	Fonct.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce programme.

Le conseil municipal, A L'UNANIMITE, approuve ce programme.

Question 2014-77 – Enfance / jeunesse – Activités jeunesse - Convention d'objectifs avec les FRANCAS DU DOUBS

En 2012, la commune a signé avec les FRANCAS DU DOUBS, une convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre des activités jeunesse :

- animations périscolaires (restauration et accueil du soir),
- animations durant les vacances scolaires
- animations pour les adolescents

Pour la poursuite des activités, Le Maire propose de signer une nouvelle convention pour une durée de 3 ans à compter de 2015. Cette dernière intégrera les animations d'accueil du matin.

La proposition est approuvée A L'UNANIMITE. Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir.

Départ de M. STIMPFLING à 20 h 15.

Question 2014-78 – Personnel - Création de poste pour le recensement de la population

Dans le cadre du recensement de la population, il revient à la commune de recruter et de rémunérer les agents recenseurs.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de créer 8 postes d'agents recenseurs et de fixer la rémunération brute de chaque agent sur la base de 1.18 € par bulletin individuel et 0.77 € par feuille de logement.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2014-79 – Personnel – Tableau des emplois : modifications

Le Maire propose de modifier le tableau des emplois de la façon suivante :

ORIGINE DE LA MODIFICATION	SUPPRESSION DE POSTE	Nb H / semaine	CREATION DE POSTE	Nb H / semaine
Au 1er janvier 2015				
Nomination suite à réussite concours	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	35 h 00	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	35 h 00
Avancements de grades (suite à avis favorable de la CAP)	Adjoint d'animation	35 h 00	Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	35 h 00
	ATSEM de 1 ^{ère} classe	30 h 00	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe Augmentation de temps de travail nouveaux rythmes scolaires	31 h 00
Modification d'horaires suite aux nouveaux rythmes scolaires	ATSEM de 1 ^{ère} classe	28 h 00	ATSEM de 1 ^{ère} classe	28 h 30
	Adjoint d'animation De 2 ^{ème} classe	28 h 00	Adjoint d'animation De 2 ^{ème} classe	29 h 30

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Départ de M. NICOLETTI à 20 h 20.

Question 2014-80 – Finances – Activités jeunesse 2014 – Ajustement du budget aux nouveaux rythmes scolaires

Par délibération du 29 novembre 2013, le conseil municipal avait approuvé le budget 2014 des activités jeunesse d'un montant de 170 567 €, et accepté la participation de la commune d'un montant de 130 509 €.

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ainsi que l'ouverture de l'accueil périscolaire le matin avant l'école a conduit les FRANCAS à ajuster le budget 2014 qui s'élève

désormais à 181 003 € (soit +10 436 €), la participation communale s'élevant désormais à 139 742 € (soit + 9 233 €).

Au BP 2014, des crédits d'un montant de 11 000 € avaient été prévus en réserve dans ce cadre. En conséquence, cette augmentation de dépenses ne nécessite pas d'inscription de crédits supplémentaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce nouveau budget.

Le conseil municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette modification de budget des activités 2014.

Question 2014-81 – Finances – Activités jeunesse 2015 – proposition de budget des FRANCAS

Conformément à la convention d'objectifs signée avec les FRANCAS précédemment, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le budget prévisionnel **des activités 2015**.

Le Maire présente donc les activités proposées par les FRANCAS pour les différentes activités jeunesse soit :

- animation accueil périscolaire « temps de midi » et « temps avant et après l'école »,
- centre de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires,
- activités 13-18 ans,
- poste de coordination, de gestion et d'administration de toutes les animations

Le budget prévisionnel total de ces activités s'élève à **194 010 € (181 003 € en 2014)** la part communale représentant 150 305 € (**139 742 € en 2014**).

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'approuver les activités présentées,
- d'approuver le financement et d'arrêter la participation **2015 à 150 305 €** (+ 10 % maximum, régularisation **en 2016**) qui sera versée mensuellement.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2014-82 – Finances – Taxe d'aménagement : exonération

Dans l'article 90 de la loi de finances 2013 pour 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, une nouvelle exonération facultative de la taxe d'aménagement a été introduite. Elle concerne les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

En conséquence, le maire propose au Conseil Municipal, que les abris de jardins dont la surface est inférieure ou égale à 12 m² bénéficient de cette exonération. Cette exonération serait applicable à compter de 2015.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2014-83 – Finances – Versement de subvention avant vote du B.P. 2015

Le Maire propose au conseil municipal de verser, avant le vote du **B.P. 2015**, une partie de la subvention octroyée annuellement :

- au C.C.A.S 41 500 €

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

- à l'Harmonie Municipale 22 500 €

Proposition adoptée par 18 voix POUR et 5 ABSENTIONS

Question 2014-84 – Finances – Budget 2014 – Décision modificative n° 2

Le Maire propose les quelques modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Article	Objet	Montant	Détail
60612	Energie électricité	-15 000	Transfert de crédits
6218	Autre personnel extérieur	30 000	compl. Personnel de remplacement
6413	Personnel non titulaire	8 000	compl. Personnel de remplacement
6417	Rémunération des apprentis	-7 000	Transfert de crédits
6453	Cot° aux caisses de retraite	12 500	Compl. De crédits
23	Virement à sec° investiss.	29 000	
TOTAL DEPENSES		57 500	
RECETTES			
Article	Objet	Montant	
74718	Autres participations Etat	4 500	Acompte fonds rythmes scolaires
7478	Particip. autres organismes	24 000	Complément de crédits
722 (042)	Immobil. corporelles	29 000	Op° d'ordre travaux en régie
TOTAL RECETTES		57 500	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Article	Objet	Montant	
2313 (040)	Trav. construction (en régie)	12 500	Op° d'ordre travaux en régie
2315 (040)	Trav. d'installation (en régie)	16 500	Op° d'ordre travaux en régie
TOTAL DEPENSES		29 000	
RECETTES			
Article	Objet	Montant	
021	Vir. de sec° fonctionnem.	29 000	
TOTAL RECETTES		29 000	

Questions diverses

- Le Maire informe les conseillers municipaux de la signature de 2 arrêtés préfectoraux :
 - 1- La Société FRANCE METAUX est autorisée d'exploiter des installations sur le territoire de la commune d'ETUPES ;
 - 2- La Société ONYX EST est tenue de se conformer à des prescriptions complémentaires pour l'exploitation de ses installations sur ETUPES.
- Demandeurs d'emploi

Mois	Inscrits	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
Septembre 2014	222	122	100	148	74
Octobre 2014	224	124	100	154	70
Novembre 2014	226	123	103	151	75

- Le Maire présente le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pour lequel une enquête publique sera organisée en janvier 2015.
- Entrées au minigolf pour la période de mai à octobre 2014 = 1098
- Le recensement de la population d'EXINCOURT se déroulera du 15 janvier au 15 février 2015.
- 706 bons de Noël ont été distribués pour la somme de 17 625 €

- A compter du 1^{er} juillet 2015, la Direction Départementale du Territoire n'instruira plus les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Ce transfert de charges s'effectue sans transfert de moyen. Une solution est recherchée à PMA.
- Les installations de Tenexa sont reprises par Ma Jardinerie pour l'installation d'une plateforme de distribution
- Quelques dates :
 - Elections
 - 1-8/02/2015 Elections législatives
 - 22-29/03/2014 Elections départementales
 - 29/11 et 06/12/2015 Elections régionales

MANIFESTATIONS

- 29/11 Soirée contes
- 5-6/12 Téléthon
- 13/12 Noël des employés
- 19/12 Audition de Noël de l'HME
- 06/01/15 Collecte des sapins de Noël
- 09/01 Cérémonie des vœux
- 18/01 Concert de l'HME à 16h30
- 08/02 Forum du savoir-faire (?)
- 14/02 Challenge Jean Bougé (lutte)
- 08/03 Travesti enfantin
- 28/03 Chasse aux œufs (mini-golf)
- 25/04 Concert HME à 20h30

Questions des conseillers municipaux :

- Mme PEUGEOT demande quel type de commerce va s'installer dans le local construit récemment dans la zone commerciale de GEANT.

Le Maire précise qu'aucune demande d'ouverture n'a été faite, celle-ci devant être précédée d'une visite de la commission de sécurité. En conséquence, à ce jour, la commune n'a pas encore d'information.

- Mme NOWAK demande des informations suite à l'installation du radar pédagogique dans la rue des Mines.

Le Maire donne les pourcentages d'automobilistes ayant respecté la limitation de 50 km / heure :

- Du 25 septembre au 3 octobre 2014 : 68.4 %
- Du 7 au 17 novembre : 74.6 %
- Du 17 au 25 novembre : 73.9 %

- M. DODIN demande quand commenceront les travaux de la crèche d'une part et les travaux du THNS :

Les travaux de la crèche démarreront la semaine prochaine. Ceux du transport ont déjà redémarré à Audincourt (copie cinéma MEGARAMA), sur le coteau à Exincourt, ils reprendront en mars 2015 et coté Japy en 2016.

- Nathalie NOIROT donne une information concernant le périscolaire : la mise en place d'une nouvelle organisation pour la prise en charge des enfants qui utilisent le transport et plus particulièrement pour ceux qui se rendent au périscolaire (midi et/ou soir). Des listes nominatives sont remises chaque semaine aux instituteurs qui organisent le « transfert » des enfants auprès des animatrices chargées de l'accompagnement au périscolaire. Les enfants seront dotés d'un gilet jaune. Une phase de tests est organisée pendant environ 15 jours. Les enfants qui fréquentent la restauration seront équipés d'une chasuble jaune.

Séance levée à : 21 h 00